

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u> 01/09/2025
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> : 15 Présents : 14 Absents : 1 Procurations : 1 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Délibération du Conseil Municipal D.C.M N° 8-7 Objet : Pose volets roulants Résidence Beauséjour. Engagement de dépenses. Désignation entreprise

L'an deux mille vingt-cinq et le onze septembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :
M. AMOUROUX (Procuration M. SANS)

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 40.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de changer les volets de la Résidence Beauséjour devenus vétustes (en place depuis la construction de ce bâtiment en 2005).

Monsieur le Maire a sollicité la Société ANTRAS Boutique, titulaire du marché à bons de commande pour le lot « Menuiseries ». Des volets plus occultants et plus isolants ont été proposés pour un montant total H.T de **SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE SEPT EUROS SOIXANTE CENTS (6 447,60 €)**.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- d'accepter le devis établi par l'entreprise ANTRAS Boutique de Cazères (31) titulaire du marché à bons de commande 2024 s'élevant à la somme totale H.T de **SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE SEPT EUROS SOIXANTE CENTS (6 447,60 €)** ;
- d'imputer la dépense sur le Budget communal 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **16.09.2025**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 septembre 2025

Le Maire,
Christian SANS

